





Bienvenue au gymnase ANATOLE FRANCE

 Le bâtiment et tous les services proposés sont accessibles à tous

oui 5	⊿	n	O	r
-------	---	---	---	---

 Le personnel vous informe de l'accessibilité du bâtiment et des services

☑ oui ☐ non



Formation du personnel d'accueil aux différentes situations de handicap

➤ Le personnel est sensibilisé.
 ✓ C'est-à-dire que le personnel est informé de la nécessité

d'adapter son accueil aux différentes personnes en situation de handicap.

▶ Le personnel est formé.
 C'est-à-dire que le personnel a suivi une formation pour un

accueil des différentes personnes en situation de handicap.

▶ Le personnelsera formé.



Matériel adapté

➤ Le matériel est entretenu et réparé
✓ oui
¬ non

➤ Le personnel connait le matériel
✓ oui
¬ non

Contact: Madame Hulya CAVUS - 03 44 64 74 80.

Consultation du registre public d'accessibilité :

□ à l'accueil
 □ à

N° SIRET: 200 068 047 00014 Adresse: www.creilsudoise.fr



Certaines prestations ne sont pas accessibles

71	ı. Salle DOJO, rampe amovible	
16	Ce service sera accessible le :	
1	Ce service ne sera pas accessible (Annexe 6)	V
J. J	Une aide peut être disponible à la demande ou sur réservation : ☑ oui ☐ non	
71	2.	
16	Ce service sera accessible le :	
4	Ce service ne sera pas accessible 🔥 (voir l'autorisation)	
John State of the	Une aide peut être disponible à la demande ou sur réservation : oui non	
71	3	
4	Ce service sera accessible le :	
4	Ce service ne sera pas accessible (voir l'autorisation)	
J. J	Une aide peut être disponible à la demande ou sur réservation : ☐ oui ☐ non	

Annexe 3 : liste des pièces jointes

1.		Établissement nouvellement construit : l'attestation d'achèvement des travaux,
2.	☑ l'attestatio	Établissement conforme aux règles d'accessibilité au 31 décembre 2014 : n d'accessibilité,
3.	en access	Établissement sous agenda d'accessibilité programmée : le calendrier de la mise ibilité de l'établissement,
4.		Établissement sous agenda d'accessibilité programmée comportant plus d'une le bilan des travaux et des autres actions de mise en accessibilité réalisés à la a durée de l'agenda.
5.	□ d'achèven	Établissement sous agenda d'accessibilité programmée achevé : l'attestation nent,
6.	☑ d'accessib	Les arrêtés préfectoraux éventuels accordant les dérogations aux règles illité,
7.	☑ établissen	Établissement sous autorisation de construire, d'aménager ou de modifier un nent recevant du public : la notice d'accessibilité,
8.	☑ personnel	Le document d'aide à l'accueil des personnes handicapées à destination du en contact avec le public élaboré par le ministre en charge de la construction,
9.		ERP de 1ère à 4e catégorie : une attestation signée et mise à jour annuellement oyeur décrivant les actions de formation des personnels chargés de l'accueil des handicapées et leurs justificatifs.

Annexe 4 : fiche de suivi de l'entretien des équipements

Date d'intervention	Description
	Date d'intervention